



Bonne fête à tous les Canadiens!

Dans les foyers privés en Estrie

Plusieurs personnes âgées sont maltraitées

Pierre-Yvon BÉGIN

Sherbrooke

À Sherbrooke, en Estrie, des personnes âgées qui habitent en foyers privés sont battues, d'autres ne sont pas lavées et certaines, empêchées de pratiquer leur religion.

Tel est le constat peu reluisant que dresse la représentante de la Commission des droits de la personne à Sherbrooke, Suzanne Valéry. Certains propriétaires n'ont aucun scrupule. On recrute même la clientèle dans les salles d'urgence des hôpitaux de Sherbrooke!

Le récent scandale de la résidence Santa-Barbara de Lachine où des personnes âgées étaient isolées et dépouillées de leurs économies, a fait ressortir l'ampleur des lacunes du réseau d'hébergement.

«Le rêve de toute personne âgée, résume Mario Tardif, responsable de la Table de concertation régionale de l'Estrie contre la violence envers les personnes âgées, c'est de finir ses jours entourée des siens. Même lorsqu'elles sont lésées, elles ne portent pas plainte, de peur de se retrouver seul. Contrairement aux femmes et aux enfants, la volonté de s'en sortir chez les personnes âgées en perte d'autonomie est moins grande.»

A titre d'exemple, il cite le récent cas d'un monsieur qui a été lésivé par sa famille pour une somme d'environ 200 000 \$ en terrains le long du lac Memphrémagog, il a été complètement dépouillé. La Sûreté du Québec a fait enquête et avait en main toutes les preuves pour porter des accusations. «Il n'a jamais voulu déposer une plainte», de soupirer Mario Tardif. Seulement les cas extrêmes vont aux oreilles des intervenants sociaux.

Dossier prioritaire

Devant cette situation, la Commission a jugé bon de faire de la protection des personnes âgées son dossier prioritaire cette année.

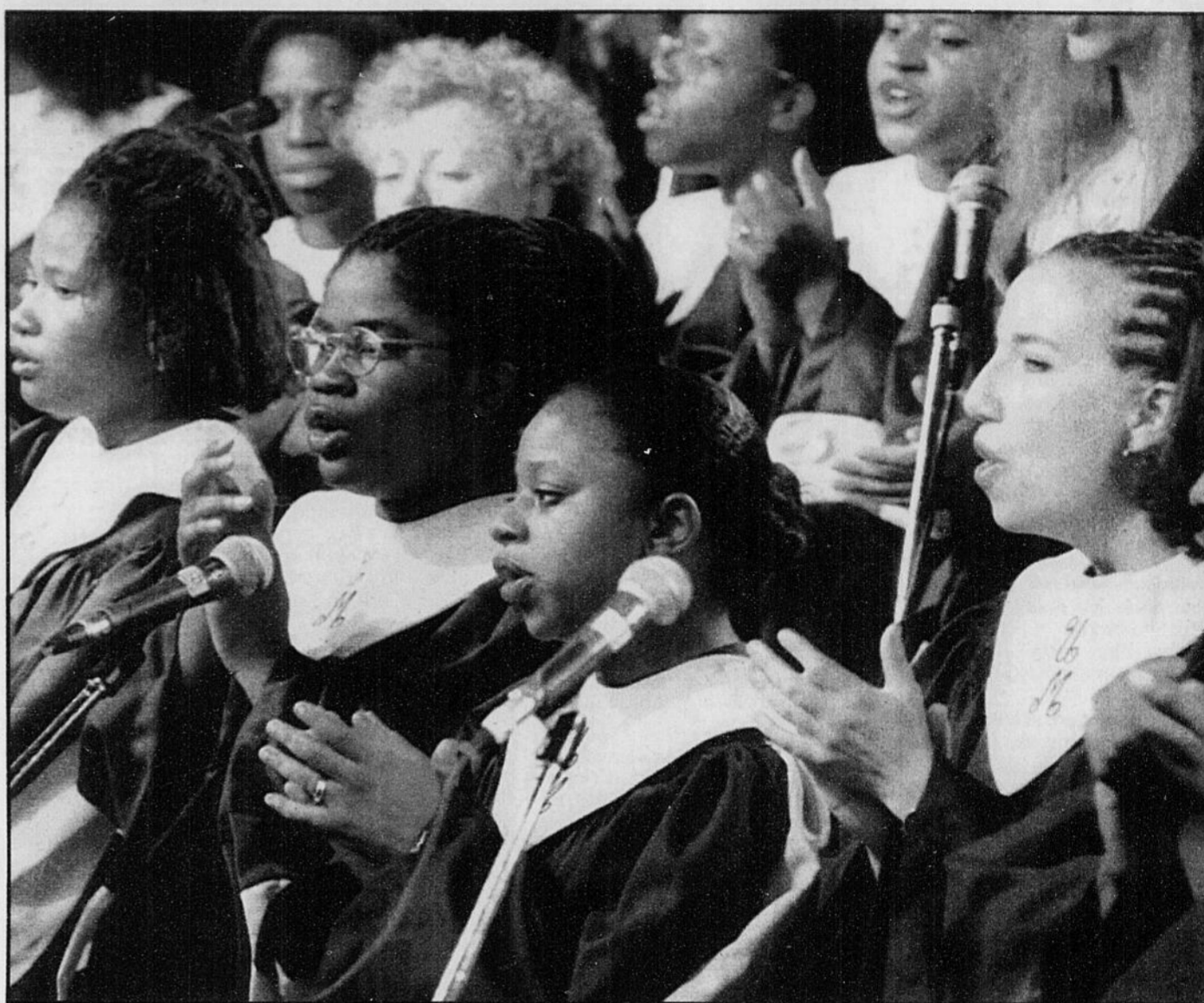
«Les personnes âgées, d'affirmer Suzanne Valéry, représente une clientèle très captive. Les foyers privés, c'est très lucratif comme commerce. C'est plus compliqué à gérer et ils sont moins l'objet de surveillance. Les chèques entrent et c'est sécuritaire pour le propriétaire. Il y en a qui font bien leur travail mais il y en a aussi qui en profitent.»

De l'avis de Suzanne Valéry, les proches ont tout intérêt à demeurer très vigilants lorsque vient le temps de placer les personnes âgées en foyer privé. Il est important de s'assurer que tous les services promis sont accessibles.

La famille demeure souvent la seule ressource qui peut dénoncer les abus ou la négligence, quand il ne s'agit pas carrément de violence. Les personnes âgées ne se plaignent pas, elles ont peur parce que dépendantes.

Un signe ne trompe pas. «Quand les propriétaires surveillent les visites, on peut se douter que quelque chose ne tourne pas rond, qu'ils ont quelque chose à cacher», prévient Suzanne Valéry.

LE BLUES GAGNE LA RUE WELLINGTON SUD



Téléphoto, Claude Croisetière

Le ciel menaçant n'a pas rempli ses promesses d'orage, hier soir, et le Sherbrooke en blues a véritablement pris son envol. Ce sont les chants gospel de la chorale l'Unité de Montréal qui ont d'abord résonné dans la rue, ce qui a attiré quelque centaines de spectateurs auxquels beaucoup d'autres fans de blues se sont joints dans la soirée pour entendre les notes plus musclées de la formation Never Cry Wolfe et du Carl Tremblay Blues Band. UN TEXTE EN A3.

Chez nous



Kingsey Falls
Un tourbillon de festivités pour le 30e anniversaire de Cascades

Theftord Mines
Le succès des Fêtes de l'Amiante n'est pas acquis

CAHIER B

TOURISME C5



Des personnages d'époque racontent l'histoire régionale

MÉTÉO A2

(182e jour de l'année)

Ciel variable: max. 26
Lever du soleil: 5h02
Coucher du soleil: 20h40
Demain: ennuagement

La moitié des foyers privés sont clandestins (A7)



Téléphoto, Claude Croisetière

Les piétons doivent faire vite pour franchir l'intersection des rues King ouest et des Grandes-Fourches sud, au centre-ville de Sherbrooke, puisque la priorité d'une durée de 15 secondes - en principe - est réduite de moitié car les automobilistes ont le droit d'effectuer un virage au bout de 7 ou 8 secondes.

L'option souverainiste accuse un recul au Québec, selon Gallup

Pierre-Yvon BÉGIN

Sherbrooke

L'option souverainiste accuse un net recul au Québec même, révèle le dernier sondage de la maison Gallup. Pendant que 44 pour cent des Québécois favorisaient l'indépendance du Québec il y a à peine deux mois, la souveraineté ne recueille plus que 35 pour cent, une chute de neuf points.

Le pourcentage d'opposants à la souveraineté demeure stable à 50 pour cent, comparativement à 51 pour cent il y a deux mois. Le nombre d'indécis se situe à 15 pour cent. Rappelons qu'en février 91, soit immédiatement après l'échec de l'entente du lac Meech, l'opinion des Québécois était déchirée, l'option souverainiste recueillant 42 pour cent de pour et de contre.

Notons toutefois que les sondages Gal-

lup menés à la grandeur du pays comportent une marge d'erreur de 6 pour cent, 19 fois sur 20, en ce qui concerne les données par province.

A l'échelle du pays, la séparation du Québec pour régler le contentieux constitutionnel est aussi en perte de vitesse. Vingt-deux pour cent des Canadiens favorisent aujourd'hui la séparation du Québec, comparativement à 27 pour cent en avril dernier, une chute de cinq points. Le taux était de 31 pour cent en février 91.

Le pourcentage de Canadiens qui s'opposent à ce que le Québec devienne un pays indépendant demeure stable à 67 pour cent. Cette proportion se situait à 55 pour cent en 91.

Sans tenir compte du Québec, 17 pour cent des Canadiens favorisent l'indépendance du Québec, soit trois points de moins qu'en 91, pendant que 74 pour cent s'y opposent, une hausse significative de 15 pour cent comparativement à 91.

Chez les partisans de l'indépendance,

on en retrouve 14 pour cent dans les maritimes, 17 pour cent en Ontario et dans les prairies, et 21 pour cent en Colombie-Britannique.

L'analyse détaillée des résultats du sondage permet aussi de constater que les jeunes Canadiens et les Canadiens francophones sont plus enclins à supporter l'idée d'indépendance. Parmi les Canadiens âgés entre 18 et 49 ans, 25 pour cent favorisent l'indépendance tandis que cette option ne rencontre qu'une faveur de 15 pour cent chez les 50 ans et plus.

Chez les francophones, l'option souverainiste recueille 37 pour cent, comparativement à 20 pour cent chez les anglophones.

Le sondage de la maison Gallup a été effectué entre le 6 et le 13 juin dernier auprès d'adultes de 18 ans et plus. Le sondage est fiable dans une proportion de 3,1 pour cent à l'échelle nationale, 19 fois sur 20, grâce à un échantillon de 1009 appels téléphoniques.

La course ou la vie!

Un danger guette les piétons aux feux de circulation, angle King et Grandes-Fourches

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

La vie des piétons est difficile, voire risquée, à Sherbrooke, comme le démontrent les feux munis d'un chronomètre installés à titre expérimental à l'intersection des rues King ouest et des Grandes-Fourches sud.

Le piéton, lorsqu'il le demande, croit obtenir la priorité durant 15 secondes comme l'indique le chronomètre installé sous le feu. Le hic c'est que les automobilistes qui désirent effectuer un virage obtiennent leur flèche verte au bout de sept ou huit secondes...

Cette situation fait en sorte que bon nombre de piétons s'engagent sur la chaussée persuadés qu'ils disposent de 15 secondes pour traverser et ont parfois la désagréable surprise de voir surgir un véhicule alors qu'ils n'ont pas encore atteint le trottoir d'en face.

«Les sept dernières secondes, tu joues avec ta vie! Et c'était comme ça de toute façon avant, avec l'ancien système», commente André, un copain croisé là par hasard.

Le chef de la division ingénierie de la Ville de Sherbrooke, Claude Cinq-Mars,

reconnait que «les gens sont insatisfaits, on le sait. Le chronomètre c'est un projet-pilote avec le ministère des Transports et c'est la seule intersection où on trouve un tel système».

«On l'a implanté de bonne foi, on a effectué un sondage auprès des piétons sur place; les gens trouvent ça intéressant mais on a des commentaires comme quoi la flèche pour les véhicules apparaît au milieu du cycle», ajoute-t-il.

Un antagonisme profond

Pourquoi ne pas tout simplement accorder la priorité aux piétons durant les pleines 15 secondes, un laps de temps somme toute assez court, surtout pour des personnes âgées?

«On ne le peut pas en raison de la synchronisation des feux de circulation sur l'ensemble du tronçon de la rue King ouest, entre le boulevard Saint-François et la rue Belvédère», répond M. Cinq-Mars, illustrant ainsi l'antagonisme profond entre piétons et automobilistes.

«C'est l'automobiliste qui a un avantage et les piétons sont un peu pénalisés, on les presse un peu», convient-il.

Quelles sont les normes en matière de traverser pour piétons? «Une seconde par mètre», répond Claude Cinq-Mars.

Et puisque la rue des Grandes-Fourches sud fait 11 mètres de largeur, il faut donc 11 secondes minimum à un piéton «normal» pour la traverser.

Cette situation est évidemment désagréable et peu sécuritaire pour les personnes à mobilité réduite ou les aînés.

«Tout à fait!» convient le chef de la division ingénierie, qui compte présenter cet automne au conseil municipal un rapport sur l'ensemble du problème des traverses pour piétons à Sherbrooke.

«C'est la preuve qu'il faudrait rendre nos intersections plus accommodantes pour les piétons», dit Claude Cinq-Mars, ajoutant qu'un tel scénario pénaliserait inévitablement les automobilistes.

Il signale toutefois que certaines intersections ont des dispositifs plus sécuritaires. Et mieux encore, d'autres intersections comme Galt et Bowen, Belvédère sud et McManamy, ainsi que Galt ouest et Alexandre, constitue un summum en terme de sécurité pour les piétons: lorsque ceux-ci obtiennent la priorité pour traverser la chaussée tous les véhicules provenant de toutes les directions doivent s'immobiliser.

«Mais pour conserver une bonne fluidité, on ne peut mettre ce système là partout», prévient M. Cinq-Mars.

BINGO La Tribune *Soleil*

Dès ce samedi ...

Retrouvez à l'intérieur du TÉLÉ+ votre carte de BINGO

Retrouvez aussi les numéros du BINGO publiés chaque jour dans La Tribune

Jouez et gagnez jusqu'à 4 000\$

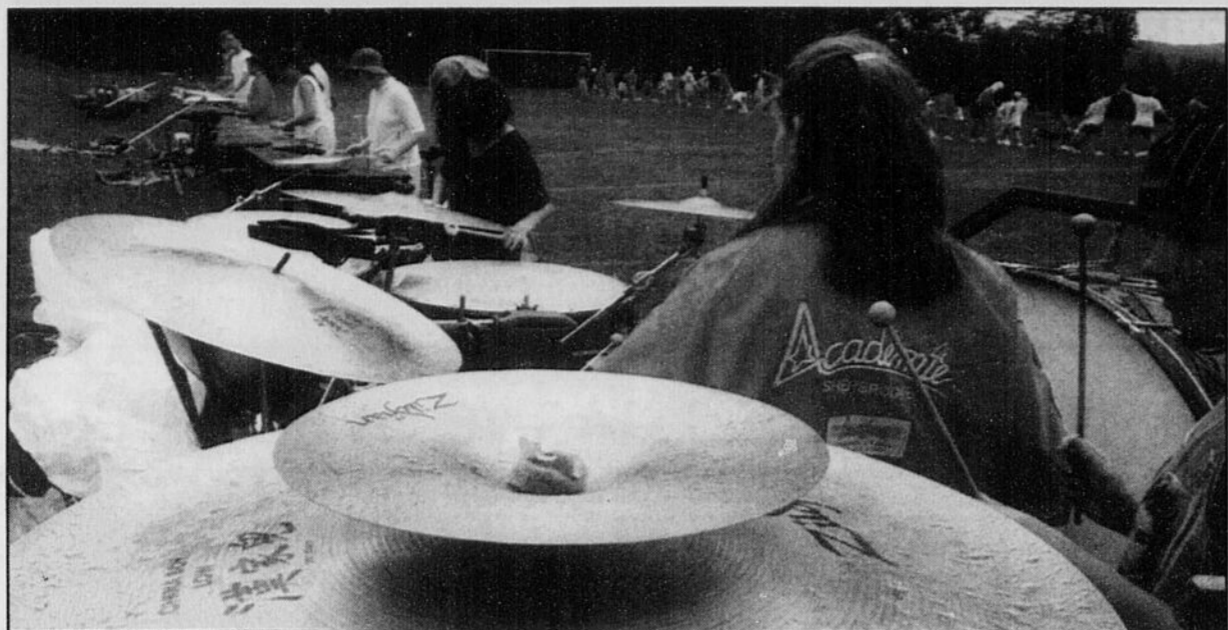
EMPLOIS DU JOUR

Mécanicien/ne petits moteurs
Code prof: 7335 # 2875412
Lieu: Windsor
Salaire: à négocier, permanent plein temps 40 heures/semaine, travail jeudi et vendredi en soirée, et samedi
Exigences: 3 ans expérience obligatoire en mécanique et références, expérience pour réparer tondeuses, scies mécaniques, véhicules tout terrain
Fonctions: réparations et entretien de moteurs sur articles mentionnés ci-haut.

Couturiers/ères
Code prof: 9451 # 2873537
Lieu: East Angus
Salaire: 6,50 \$/heure, permanent plein temps 39 heures/semaine
Exigences: 1 an expérience ou plus sur machine plain ou overlock nécessaire, rapidité, dextérité manuelle
Fonctions: confection de vêtements pour enfants et dames.

Technicien/ne en réfrigération
Code prof: 7313 # 2877450
Lieu: Sherbrooke
Salaire: selon compétences, permanent plein temps 40 heures/semaine
Exigences: doit posséder au moins deux ans expérience, personne responsable et fiable
Fonctions: réparations d'appareils de réfrigération (réfrigérateur, poêle, laveuse-sécheuse, etc.) chez clients à domicile.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.



L'Académie musicale des Cantons de l'Est préparait, hier, sa prestation d'aujourd'hui au parc Jacques-Cartier à l'occasion de la Fête du Canada.

Fête du Canada: activités modestes et dispersées

Kathy NOËL Sherbrooke

Formis la traditionnelle célébration qui se tient dans la municipalité de Bury, avec ses jeux, sa parade, son animation et ses feux d'artifices, les activités organisées ailleurs en région en ce jour de la Confédération sont plutôt modestes et dispersées.

À Sherbrooke, L'Académie musicale des Cantons de l'Est offre une représentation au parc Jacques-Cartier. Par la même occasion, Jean Charest remettra le Prix Jeunesse à Patricia Auger, jeune musicienne de l'Académie, pour souligner le dynamisme et l'enthousiasme qu'elle démontre envers l'organisation. Le défilé de l'hymne national et l'interprétation de l'hymne national se feront également en présence du député. Un spectacle du groupe Dixie viendra clôturer la journée.

L'Hôpital D'Youville souligne l'événement, quant à elle, avec un

spectacle, débutant à 13 h 30, donné par le groupe folklorique Les Violons de l'Estrie. La représentation aura lieu à l'extérieur, si le temps le permet, sinon, elle se tiendra dans la chapelle de l'hôpital.

Dans le comté de Mégantic-Compton-Stanstead, d'autres festivités prendront place dans certaines municipalités. C'est à Bury, où la fête du Canada est une tradition vieille de près de 67 ans, que les ardeurs semblent les plus vives. Dans ce cas, la fête aura lieu samedi. D'ailleurs, champêtre, parade, concours de pêche, tire de chevaux, musique, danse folklorique, activités pour les jeu-

nes et feux d'artifices viendront colorer cette journée.

À Hatley, les gens peuvent assister à une parade qui débute à 11 h 00 et qui présente, entre autres, des voitures antiques et des chevaux. Un spectacle mettant en scène 28 musiciens se tiendra en après-midi et le tout sera clôturé par des feux d'artifices en fin de soirée. D'autres activités organisées par la Légion canadienne ainsi qu'à Georgeville se dérouleront également.

Enfin, à Saint-George-de-Windsor, l'événement est souligné à l'occasion du Festival du fromage qui s'y tient chaque année.

Ouvert ou fermé?

Sherbrooke

Aujourd'hui est jour de fête pour le Canada, qui célèbre ses 127 ans.

À cette occasion, plusieurs commerces s'offrent un petit congé. Mais pas votre quotidien La Tribune.

Nous avons donc la chance de vous faire savoir quels services sont

Ouverts
Centre d'activité physique du Collège de Sherbrooke
Centre sportif de l'Université de Sherbrooke
Clubs vidéo
Dépanneurs
Piscines municipales
Restaurants
Services à la clientèle de Bell Canada
Services de location d'auto
Services des pannes d'Hydro-Sherbrooke
Stations-service
Succursales de la SAQ (King Ouest et Place des congrès)

Fermés
Banques
Bibliothèques municipales
Bureaux de poste
Caisse populaires Desjardins
Carrefour de l'Estrie (sauf cinéma Famous Players et MMMuffins)
Galeries Quatre Saisons (sauf Proviogo, Cumberland et restaurant Montparnasse)
Place Belvédère
Services à la clientèle d'Hydro-Sherbrooke
Services au public des municipalités et gouvernements fédéral et provincial
Services de mécanique des garages automobiles

Il vaut mieux vérifier...
Par ailleurs, il vaut mieux vérifier dans le cas des épicerie et pharmacies, puisque cela n'est pas uniforme.

Les autobus de la CMTS roulent selon l'horaire du dimanche.

J'AIME LEAUX C'EST CLAIR!

Plus de mille litres à l'heure!

En été, la consommation d'eau potable augmente considérablement, surtout à cause de l'arrosage des pelouses. Vous buvez à peine un litre d'eau par jour alors que votre boyau d'arrosage débite plus de mille litres à l'heure! Le Québec n'est pourtant pas situé sous les tropiques.

Il n'est pas nécessaire d'arroser à

- Ascot
- Canton de Magog
- Bromptonville
- Rock-Forest
- Deauville
- Rock Island
- East Angus
- St-Élie d'Orford
- Fleurimont
- Sherbrooke
- Lennoxville
- Windsor
- Magog

* Veillez consulter votre règlement municipal pour l'arrosage de vos pelouses.

Pour information
AQTE Estrie: 821-5843

En collaboration avec
AQTE / La Tribune

LA QUOTIDIENNE 414-5418

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 11K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:
— Camélot et camélot motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélot: \$3.43
à la vente au Québec: \$2.72
Côté à l'abonné: \$3.65

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 1539

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camélot et camélot motorisés.
TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$255.00, TPS \$17.85, TVA \$17.74 = \$290.59
6 mois \$140.00, TPS \$ 9.80, TVA \$ 9.74 = \$159.54
3 mois \$ 80.00, TPS \$ 5.60, TVA \$ 5.56 = \$ 91.16
1 mois \$ 50.00, TPS \$ 3.50, TVA \$ 3.48 = \$ 56.98

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$310.00, TPS \$21.70, TVA \$21.56 = \$353.26
6 mois \$185.00, TPS \$12.95, TVA \$12.87 = \$210.82
3 mois \$110.00, TPS \$ 7.70, TVA \$ 7.65 = \$125.35
1 mois \$ 55.00, TPS \$ 3.85, TVA \$ 3.83 = \$ 62.68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an \$700.00, 6 MOIS \$410.00, 3 MOIS \$265.00, 1 MOIS \$130.00
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

FAITS DIVERS

Incendie criminel au centre-ville

Sherbrooke (psj) - Pour une raison encore inconnue, un individu a déplacé deux bacs roulants, «empruntés» sur une propriété voisine et il les a placés tout près d'un mur, à l'arrière du 163 rue King Ouest, dans le centre-ville de Sherbrooke... et il y a mis le feu.

Résultats: une évacuation urgente de trois personnes et des dommages de l'ordre de 35 000 \$ à la bâtisse qui abrite des chambres et trois commerces.

L'incendie a éclaté peu après 0 h 30, hier. Il a nécessité l'intervention des pompiers de quatre casernes, sous les ordres du capitaine Yves Lacharité.

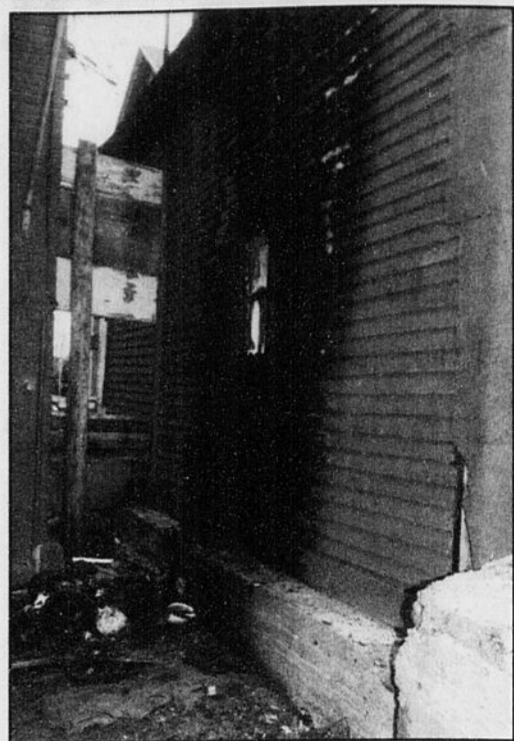
Selon la marche des flammes, le lieutenant-inspecteur Michel Richer, du Département de prévention des incendies, a noté que le feu avait léché le mur pour se rendre à une fenêtre bardée de carton, à l'étage.

Enflammés, des morceaux de carton sont tombés sur le plancher de la chambre où reposait un contenant de goudron. Ce nouvel aliment a redonné à la vigueur aux flammes qui ont grimpé jusqu'au grenier.

Même si les dommages sont importants, ils n'ont pas empêché l'occupation de la bâtisse, une fois l'extinction complétée.

Le détective Luc Bégin, de la Police municipale de Sherbrooke, a rejoint sur place le lt-inspecteur Richer.

La police a interrogé deux individus au cours de la même nuit au sujet de l'incendie. Elle les a relâchés quelques heures plus tard.



Le malfaiteur a placé deux bacs roulants contre le mur avant d'y mettre le feu.

Deux autres cas d'ivresse au volant

En l'espace de trois heures, dans la nuit de mercredi à hier, les patrouilleurs de nuit de la Police municipale de Sherbrooke ont intercepté deux conducteurs ivres.

Vers 3 h 30, l'attention des policiers a été attirée par le manège et les manoeuvres étranges du conducteur d'une camionnette, dans la cour du 2140, rue King Est, à Fleurimont.

Après des manoeuvres de marche arrière puis de demi-cercle, le conducteur a aperçu les policiers qui se dirigeaient vers lui. Il aurait eu bien du mal à cacher les symptômes d'un «petit coup de trop»: regard vitreux, langage lourd, bouche pâteuse et le reste...

Invité au poste de police, l'homme, âgé de 39 ans, d'Ascot Corner, y a laissé des échantillons de 210 et de 200 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

Peu après minuit, filé par les policiers dans un but d'interception, un Sherbrookois de 24 ans a grillé deux feux rouges, effectué un dépassement par la droite et enfin, roulé à une vitesse excessive depuis l'intersection King Ouest et Belvédère Sud jusqu'à la croisée des rues Belvédère et Union.

Ce petit exercice en a engendré un second: celui de l'échantillon d'haleine qui a confirmé des teneurs de 140 et de 150 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

Outre la comparution devant la Cour, le jeune homme devra acquitter quatre contraventions pour les infractions commises sous les yeux des policiers.

Il tient beaucoup à ses deux violons

Un homme, âgé de 75 ans, affligé de la maladie d'Alzheimer et pensionnaire d'une résidence pour personnes âgées, à Sherbrooke, a égaré les deux violons qu'il possédait lors de deux fugues successives, commises cette semaine.

Comme l'a expliqué une proche, il serait important que son père retrouve les deux violons non pas pour leur valeur monétaire mais pour le symbole que les deux instruments représentent pour lui.

«Quand il aperçoit ses violons, il renoue avec la réalité. Ah mes violons! dit-il et son visage s'éclaircit aussitôt. Et il joue encore bien» a-t-elle raconté.

Lundi soir, sur l'heure du repas, il a quitté la résidence où il habite pour faire de l'auto-stop afin de se faire conduire à Notre-Dame-des-Bois d'où il est originaire.

L'information que l'on possède est qu'il aurait pris place dans trois véhicules différents.

On a finalement retrouvé l'homme à East Angus sans le violon, contenu dans un étui. On croit que le violon a été oublié dans le troisième véhicule qui serait de la région d'East Angus.

Mercredi soir, avec le violon de son frère décédé, l'homme commet une autre fugue.

Cette fois, il aurait marché du centre-ville vers le quartier est de Sherbrooke. On a retrouvé l'homme sur la 13e avenue, à pied. Encore là sans le violon, également renfermé dans un étui.

Pour l'équilibre et même la santé de l'homme, il serait important que les gens qui sont en possession ou qui savent où se trouvent les deux violons communiquent à la résidence (346-0423) ou chez un proche (564-1824) afin qu'on puisse les récupérer et les remettre à son propriétaire.

Un locataire trop gourmand!

Ascot - Les policiers de Métro Police Ascot-Lennoxville ont procédé, hier après-midi, à l'arrestation d'un jeune homme, âgé de 18 ans, d'Ascot, pour une affaire de méfait public.

C'est que le garnement qui occupe un logement avait porté plainte pour le cambriolage d'un divan-lit, de deux lampes et de trois tables, le tout d'une valeur de quelque 700 \$.

Ce mobilier appartenait au propriétaire de l'immeuble où il habite. Or l'enquête a démontré que le locataire avait lui-même «déménagé» les meubles à un autre endroit, dans un but de vente.

Pour avoir fait entendre inutilement une enquête aux policiers, on lui a collé sur le dos une accusation de méfait public.

Le mobilier a été récupéré.

Véhicule volé à La Grenouillère

Ayant stationné sa fourgonnette pour une période de deux heures, dans le parc La Grenouillère du centre-ville de Sherbrooke, hier matin, le propriétaire en a constaté le vol à son retour.

Le véhicule est une Plymouth Voyager 1993, à la carrosserie blanche et à l'intérieur bleu. Il y avait également un équipement de golf d'une valeur de près de 2000 \$ dans le véhicule.

Le vol a été commis entre 9 h 30 et 11 h 30. La valeur des biens volés: 30 945 \$.

RÉSULTATS
Loto-Québec

Tirage du 94-06-29

6/6	0	2 352 145,90 \$
5/6+	4	176 410,90 \$
5/6	190	2 971,10 \$
4/6	11 438	94,60 \$
3/6	226 183	10,00 \$

Ventes totales: 15 480 271,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000,00 \$
Prochain tirage: 94-07-02

Extra Tirage du 94-06-29

NUMÉROS	LOTS
347583	100 000 \$
47583	1 000 \$
7583	250 \$
583	50 \$
83	10 \$
3	2 \$

NUMÉROS 10 13 14 34 39 48
Numéro complémentaire: 23

Banco Tirage du 94-06-30

2	3	5	6	7
17	19	21	22	24
28	37	39	46	54
58	60	61	64	67

Prochain tirage: 94-07-01

BINGO La Tribune

Soleil

Jusqu'à **800\$** à gagner!

VOICI LES NUMÉROS DU JOUR
NOUS AVONS AU MOINS UN GAGNANT avec le numéro N-33

Complétez l'endos de votre carte de bingo
Tirage de 800\$ le 16 septembre 1994

Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke.

Pour vous abonner
564-5466
Extérieur
1 800 567-6955

Prévisions à long terme pour Sherbrooke
Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Samedi	Dimanche	Lundi
CIEL VARIABLE	CIEL DÉGAGÉ	CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE	ENSOLEILLÉ	ENSOLEILLÉ
max 26	min 15	max 26	24	27

Dans le monde

Aujourd'hui

Min	Max	Madrid	22	39
Amsterdam	13	Mexico	12	25
Bruxelles	12	Miami	27	29
Chicago	15	New York	20	28
Gênes	19	Oslo	11	20
Helsinki	13	Paris	12	22
Lisbonne	17	Pékin	22	31
Londres	14	San Francisco	11	18
Los Angeles	21	Stockholm	12	25

INDEX

Arts:	C-5	Éditorial:	A-6
Bandes dessinées:	B-3	Horoscope:	B-3
Chez nous:	B-1	Mossier en liberté:	B-3
Décès:	D-4	Petites annonces:	C-7
Économie:	D-1	Sports:	C-1

Actualité en bref

Travaux en septembre

Sherbrooke (DD) - La reconstruction du boulevard Saint-François nord, un projet de 2,3 millions \$, doit débuter en septembre et se prolonger jusqu'à l'automne 1995.

Le projet consiste en la réalisation d'un nouveau tronçon de 3,4 kilomètres entre la rue Lévesque, à Sherbrooke, et le chemin de la Vallée (près de l'autoroute 10), à Fleurimont.

La voie de circulation sera élargie et son tracé modifié de façon à l'éloigner de la zone inondable.

La conseillère en communication du bureau régional du ministère des Transports du Québec (MTQ), à Sherbrooke, Natalie Lamoureux, précise que les travaux se dérouleront en deux étapes.

La première ira de septembre à la fin d'octobre et consistera en travaux de déboisement, en la construction du remblai et des ponceaux.

La seconde débutera en mai 1995 et s'étendra jusqu'à l'automne pour la construction de la route et le pavage.

«Une partie de l'ancienne route sera transformée en piste cyclable», indique d'autre part Mme Lamoureux.

La Ville de Sherbrooke consacra pour sa part 80 000 \$ à ce projet pour la construction de trottoirs, le déplacement de poteaux et la piste cyclable.

Procès simulés

Sherbrooke - Les personnes souhaitant siéger comme juré d'assises ou tenir un rôle de témoin à un procès, ont l'occasion de concrétiser leur désir le dimanche 10 juillet, en participant à des procès simulés au palais de justice de Sherbrooke.

Le service de la formation permanente du Barreau et la faculté de droit organisent ce jour-là, pour la 14e année consécutive, un séminaire de techniques de plaidoirie pour les avocats en tenant 12 procès simulés.

Me Paul Crépeau, coordonnateur de cette activité, a besoin pour ces procès de personnes afin de jouer un rôle de témoins et tenir un rôle de jurés.

La cause, qui est la même depuis 14 ans, consiste en une réclamation civile faite par une veuve qui prétend que son mari est mort accidentellement d'un coup de feu, tandis que l'assureur soutient qu'il s'est suicidé.

Cette affaire a été plaidée plus de 250 fois jusqu'ici et le verdict des jurés est partagé à peu près également pour l'une ou l'autre thèse.

Ce partage est attribuable à la performance des témoins et à l'habileté des plaideurs, estime Me Crépeau.

Les témoins ont à suivre un rôle qui ne les empêche pas d'exprimer leur état d'âme.

Les personnes intéressées à participer à cette activité peuvent communiquer par téléphone au numéro 864-6723.

Les candidats retenus auront un accès gratuit au stationnement du palais de justice et seront invités aux lunchs du midi et de fin d'après-midi.

Un nouveau poste pour Renald Mercier

Sherbrooke (GF) - L'ex-directeur général de la Société de développement industriel de la région de Sherbrooke (SDRS-Industrie), Renald Mercier, occupera la fonction de directeur des services de coordination à l'Université de Sherbrooke, dès que la conseil d'administration de cette institution entérinera le choix du comité de sélection.

Selon l'information obtenue de bonne source, M. Mercier aurait été préféré à tous les autres candidats pour occuper cette fonction de qui dépendent tous les stages effectués par les étudiants de l'université inscrits au régime coopératif.

Bien que le comité de sélection a fait son choix depuis quelques jours, le conseil d'administration de l'université n'a pu se prononcer sur le sujet au cours de sa dernière réunion. Il faudra donc attendre la prochaine avant que ce choix devienne officiel. La prochaine réunion du conseil d'administration est prévue pour la fin du mois d'août.

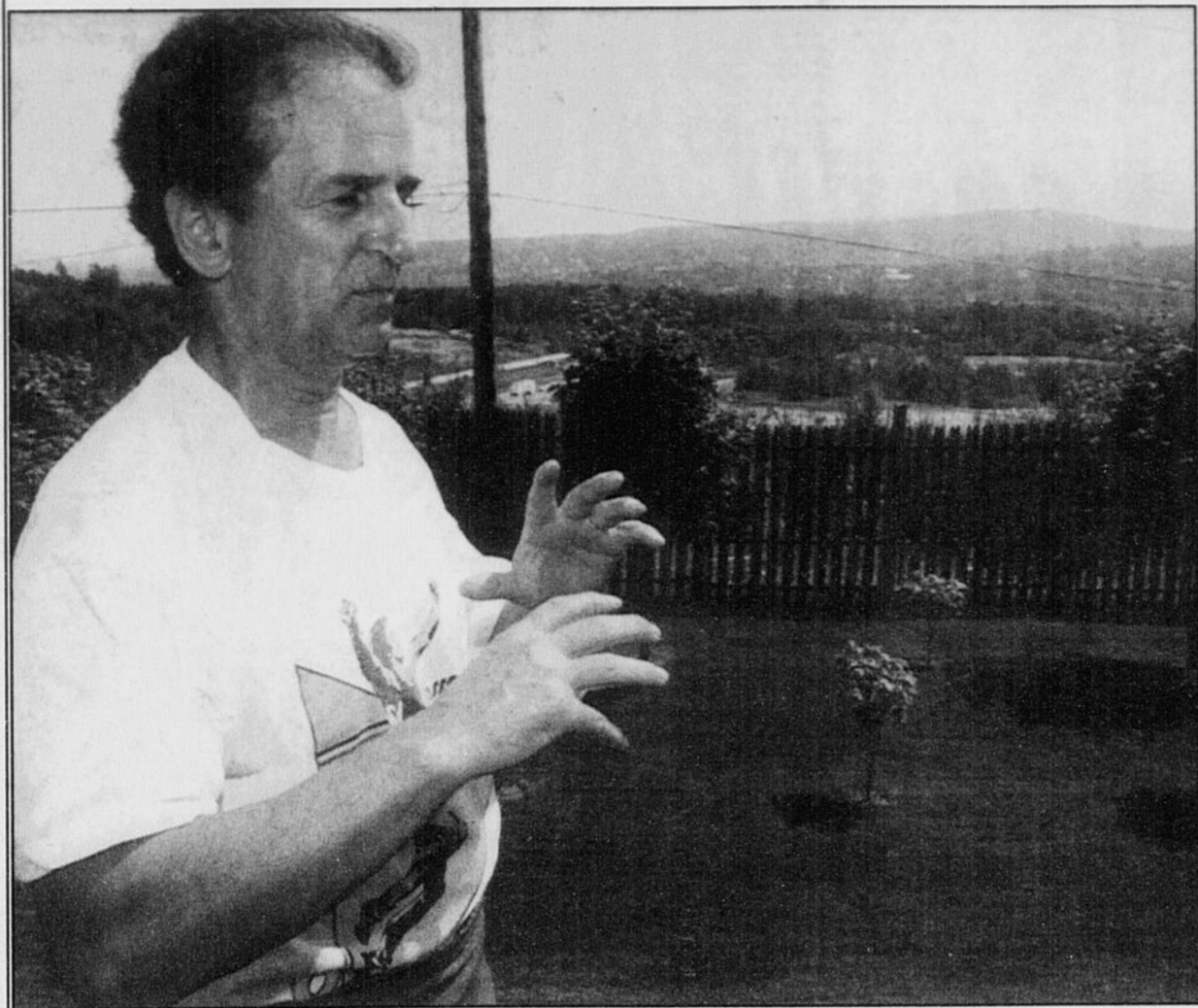
Plage Blanchard réouverte

Sherbrooke - La plage Blanchard de Sherbrooke rempli de nouvelles normes bactériologiques du ministère de l'Environnement et de la Faune, si bien qu'elle a été réouverte à la baignade cette semaine.

Les derniers prélèvements effectués par le MENVIO, en date du 29 juin, permettent en effet de lui attribuer une cote B pour une eau de bonne qualité.

Par ailleurs, la fermeture de la plage Watopeka de Windsor a été confirmée, hier, en raison d'une contamination bactériologique élevée.

Quelque chose sent mauvais à Fleurimont



Gérard Tardif est au nombre des résidents de la rue Baron, à Fleurimont, aux prises avec un problème de mauvaises odeurs depuis trois jours. La Ville de Sherbrooke ne croit pas cependant que celles-ci proviennent de son site d'enfouissement, situé tout près, tandis que les responsables de la station d'épuration nient être en cause.

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Il est des phénomènes qui échappent à la compréhension des hommes et des femmes ici bas: de mauvaises odeurs embêtent épisodiquement depuis trois jours les citoyens du secteur de la rue Baron, à Fleurimont, mais l'origine du problème est indéterminée, du moins officiellement.

Selon un résident de la rue Baron, Gérard Tardif, il ne fait toutefois pas de doute que le problème a son origine au site d'enfouissement de la Ville de Sherbrooke, situé en contrebas de ce secteur résidentiel.

«Ca fait deux jours que ça dure», déplorait-il hier, soulignant que le problème s'est produit à quelques reprises depuis le début de l'été.

«À la Ville de Sherbrooke, ils sont très polis, mais ce n'est pas de la politesse qu'on a besoin, mais des actes», dit-il.

Une vérification sur place incite le visiteur à déduire que les mauvaises odeurs proviennent effectivement du site d'enfouissement, puisque celles-ci s'apparentent à l'exhalaison des ordures ménagères.

Mais le chef de la division environnement à la Ville de Sherbrooke, Georges Emond, dit douter que le problème ait son origine à cet endroit et soupçonne plutôt la station d'épuration des eaux, située un peu plus à l'ouest, sur le boulevard Queen nord.

«Ce n'est pas impossible que ce soit nous, convient-il, mais tous les déchets sont recouverts de six pouces (15 centimètres) de sable à tous

les soirs. Je soupçonne beaucoup que ce soit l'usine d'épuration, mais on va quand même étendre un produit pour masquer les odeurs pour être sûr que ce ne soit pas incommode au cas où ce soit nous».

Le directeur général de la Régie d'assainissement des eaux de la région sherbrookoise, André Robert, nie catégoriquement pour sa part que les odeurs puissent provenir des boues de la station.

«Pas du tout! Ça n'a même jamais si bien été, on a une performance extraordinaire, nos boues sont très belles et bien chaulées», dit-il.

Les odeurs provenant des boues de la station d'épuration ont déjà causé passablement d'ennuis aux gens de Fleurimont il y a deux ans, mais la situation s'est grandement améliorée depuis.

Et il y a quelques semaines, ce sont les citoyens du Développement Dubreuil - toujours dans cette municipalité - qui étaient eux aux prises avec de la poussière de sable provenant de la Gravière Saint-François.

Le maire de Fleurimont, Francis Gagnon, entend surveiller la situation de près au cours du week-end mais hésite à se prononcer sur l'origine du problème des odeurs.

Cependant, mentionne-t-il, «à la lumière des informations dont je dispose je ne pense pas que cela vienne de la station d'épuration. Mais je ne peux pas me prononcer sur ça: les deux parties nient être responsables».

«Si quelqu'un a creusé dans le site d'enfouissement et a laissé ça à découvert et que M. Emond ne l'a pas su, que voulez-vous qu'on fasse?» demande-t-il.

La fête du blues a pris son envol sous un ciel clément

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

La fête du blues a véritablement pris son envol hier soir sur la grande scène de la rue Wellington sud, avec, en prime, une température finalement clément.

Après les chants gospel de la chorale l'Unité de Montréal, qui avait donné un premier spectacle mercredi soir au théâtre Granada, le géant Chicago Beau s'est emparé de la scène avec ses musiciens et n'a pas tardé à dégourdir la foule composée de plusieurs centaines de spectateurs, malgré un ciel menaçant et quelques gouttes de pluie.

Chicago Beau, chanteur et harmoniciste, a donné un excellent blues - très électrique mais quoiqu'un peu propre - avec des musiciens nettement plus en forme que les Bad Boys de la chanteuse Lou Simon, qui, la veille au théâtre Granada, avaient mis un temps fou à se réchauffer, donnant souvent l'impression de jouer par coeur, sans émotion.

Chicago Beau - qui tant par son physique imposant que par sa présence s'est accaparé la scène - a entre autres interprété quelques classiques du blues et démontré sans l'ombre d'un doute que cette musique vient des tripes.

L'arrivée sur les planches de la formation montréalaise Never Cry Wolfe, qui fait surtout dans le blues

et le rock des années 70, a insufflé une nouvelle énergie à l'assistance, qui, mis à part quelques monoclés, était surtout composée de jeunes.

Dès les premières notes d'une pièce du très défunt groupe The Doors, de nombreux ados se sont rapidement rapprochés de la scène pour danser en se disant sans doute que ce rock là est unique et insurpassable.

Avec sa voix rauque qui rappelle celle de Joe Cocker, son énergie débridée, et ses cheveux très longs, le chanteur de Never Cry Wolfe - Bob Smith - semble sorti tout droit du film Easy Rider.

Et bien qu'il soit relativement facile de piger dans le répertoire rock des années 60-70 (The Doors, Hendrix, ZZ Top, etc.), l'énergie et la qualité de l'interprétation des pièces par ce groupe font vite oublier tout ça.

Il faut aussi souligner le jeu époustouflant de l'harmoniciste Guy Bélanger.

Le Carl Tremblay Blues Band a suivi sur scène, avec ses interprétations de rhythm'n blues classiques.

Carl Tremblay, un harmoniciste originaire de Québec qui, dit-on, a bourlingué au Canada, aux États-Unis et en Europe, est réputé pour son jeu intense et diabolique.

À noter que ces formations se produiront à nouveau au cours des prochains jours dans des bars du centre-ville.



La présidente de la Société des activités du centre-ville de Sherbrooke, Diane Leblanc, ainsi que le directeur général de la brasserie Labatt en Estrie, Bob Dandurand, ont donné hier soir sur la scène extérieure de la rue Wellington sud, le coup d'envoi de la quatrième édition du festival «Sherbrooke en blues».

Une motomarine pour aider les pompiers

Sherbrooke(PSJ)

Les pompiers de Sherbrooke possèdent depuis hier une nouvelle embarcation de type motomarine, afin d'intervenir encore plus rapidement et plus efficacement lors de sauvetage.

Des démarches du Syndicat des pompiers auprès de la compagnie Bombardier ont permis au Service de protection contre les incendies de Sherbrooke de mettre à l'eau une motomarine de marque Sea-doo et de modèle Explorer, gracieusement prêtée pour un an.

M. Jacques Denault, directeur du Service de protection contre les incendies, s'est réjoui de cette nouvelle acquisition qui prête un air de modernisme à sa «flottille», constituée d'un canot pneumatique Zodiac et d'une... vieille embarcation en aluminium.

«Non seulement il n'en coûte pas un sou aux contribuables, ce qui est précieux en ces temps de rationalisation, mais ce type d'embarcation sera encore plus sécuritaire pour les pompiers et pour les gens à secourir. Il ne faut pas oublier qu'en



Prêtée par Bombardier pour un an, une motomarine de marque Sea-doo et de modèle Explorer ajoute un air de modernisme à la «flottille» du Service de protection contre les incendies de Sherbrooke.

1993, les membres du service ont participé à deux sauvetages, sont intervenus lors de cinq noyades et de six cas de personnes en détresse à cause d'inondation, enfin à une récupération de biens. C'est donc un

atout de plus pour nous» a souligné M. Denault.

M. Jean-Claude Dutil, vice-président du Syndicat des pompiers, avait lors d'une conversation avec M. Jacques L'Espérance, du Centre

de distribution de Bombardier à Sherbrooke, abordé la question des programmes de Bombardier pour venir en aide à des organismes à but non lucratif.

Y aurait-il quelque chose pour les pompiers? C'est ainsi qu'on a pensé à la motomarine Explorer et qu'on a établi un contact avec M. Michel Dalpé, concessionnaire de Bombardier, à Valcourt.

M. Dalpé a aussitôt été séduit par l'idée. «Il s'agit d'un véhicule utilitaire et récréatif que l'on peut utiliser dans un pied et demi à deux pieds d'eau, est comme hiver. Très fonctionnel, aisément maniable, il demande peu d'entretien. Bombardier est heureuse de s'associer à ce projet qui, sait-on jamais, pourrait contribuer à sauver des vies» a commenté M. Dalpé.

Fabriquée à partir d'une coque élargie de motomarine, entouré d'un bon pneumatique, équipé d'un moteur de 72 «forces», d'un poids de moins de 800 livres, l'Explorer faisait l'unanimité auprès des pompiers qui l'ont utilisé.

Pas mal nouveau

«La motomarine est un produit relativement nouveau. Il a fait son

apparition en 1988. Depuis, avec l'essor que la motomarine a connu, nous en sommes rendus à l'étape d'éducation et nous abordons cet aspect avec beaucoup de sérieux et de vigilance.»

Fabriquée ici, chez nous en Estrie, vendue dans plus de 72 pays, la motomarine est un «moteur» économique extraordinaire dont les retombées profitent à d'innombrables travailleurs et commerçants.

Toutefois, à cause de certains utilisateurs peu enclins au respect des normes élémentaires du civisme, l'image de ce véhicule nautique est passablement écorchée.

À ce point que les citoyens font des pressions auprès des MRC pour qu'une réglementation vienne encadrer l'utilisation de la motomarine. Même qu'en certains endroits, on voudrait carrément l'interdire.

Aussi chez Bombardier, on n'hésite pas à offrir aux municipalités mouillées de cours d'eau navigables des motomarines pour que des gens puissent patrouiller les cours d'eau et faire de la prévention.

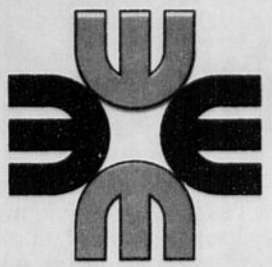
La compagnie a même fait parvenir à ses clients qui ont acheté des motomarines des dépliants traitant de sécurité et de civisme dans la pratique de ce sport nautique.

SHERBROOKE
BLUES

À NE PAS MANQUER
AU CENTRE-VILLE DE SHERBROOKE

SHERBROOKE EN BLUES DU 30 JUIN AU 3 JUILLET

Labatt
Bleue



MAIL CENTRAL

GROUPE

MONSIEUR SOLEIL

SAMEDI 2 JUILLET: 10 h, 11 h, 12 h, 13 h, 14 h, 15 h, 16 h
DIMANCHE 3 JUILLET: 12 h, 13 h, 14 h, 15 h, 16 h
JEUDI 7 JUILLET ET 14 h, 15 h, 16 h, 17 h,
VENDREDI 8 JUILLET: 18 h, 19 h, 20 h
SAMEDI 9 JUILLET: 10 h, 11 h, 12 h, 13 h, 14 h, 15 h, 16 h
DIMANCHE 10 JUILLET: 12 h, 13 h, 14 h, 15 h, 16 h

**FERMÉ
AUJOURD'HUI**

**PROM
2 AU 10**

GRATU

à gagner

**125 CROISIÈRES
SUR LE MEMPHRE MAGOG**

En collaboration avec **COGECO** et Croisières Memphremagog

COUPONS VALIDES DU 2 AU 10 JUILLET 1994

<p>Présentez ce coupon et obtenez</p> <p>2 TEEN BURGERS POUR LE PRIX DE 1</p> <p>A et W</p>	<p>JUSQU'À</p> <p>50%</p> <p>DE RABAIS sur marchandise sélectionnée</p> <p>MARIE-CLAIRE</p>	<p>JUSQU'À</p> <p>50%</p> <p>DE RABAIS sur marchandise sélectionnée</p> <p>MC COLLECTION</p>	<p>JUSQU'À</p> <p>50%</p> <p>DE RABAIS sur marchandise sélectionnée</p> <p>EXPRESS</p>	<p>JUSQU'À</p> <p>50%</p> <p>DE RABAIS sur marchandise sélectionnée</p> <p>CLAIRE-FRANCE</p>	<p>JUSQU'À</p> <p>50%</p> <p>DE RABAIS sur marchandise sélectionnée</p> <p>GROUPE MARIE-CLAIRE</p>
<p>VENTE DE LIQUIDATION</p> <p>Flours de verre, flours de soir, bibelots, vases 14, 18, 24 po et autres</p> <p>CADEAU NO 1</p>	<p>VENEZ ÉCONOMISER AU CARREFOUR</p>	<p>Effectuez toutes vos transactions bancaires à partir de chez nous, de votre voiture ou du bureau. Abonnez-vous à CIBC en ligne dès aujourd'hui et profitez-en gratuitement pendant 3 mois.</p> <p>CIBC</p>	<p>CHANDAILS MANCHES COURTES EN TRICOT DE COTON</p> <p>Couleurs assorties</p> <p>Prix rég. 32\$</p> <p>SPECIAL 19.95</p> <p>CHARMANTE</p>	<p>JUSQU'À</p> <p>70%</p> <p>DE RABAIS</p> <p>CHAUSSURES CITÉ</p>	<p>20%</p> <p>DE RABAIS sur les PRODUITS ACTIVA</p> <p>On vous offre aussi les services d'épilation à la cire</p> <p>COIFFEUR CONTINENTAL</p>
<p>MONTRES JACOBUS</p> <p>1 an de garantie De 104\$ à 170\$</p> <p>59.95</p> <p>ANNEAUX EN ARGENT</p> <p>Importés d'Italie Prix rég. 34\$</p> <p>14.95</p> <p>BIJOUTERIE JACOBUS</p>	<p>TOUT EST À DEMI-PRIX DU PRIX RÉGULIER</p> <p>Sauf: Palazzo à 19.99 Jupes Plissées à 19.99</p> <p>LIMITE</p>	<p>50%</p> <p>DE RABAIS sur sélection de marchandise printemps/été 1994</p> <p>LINDOR</p>	<p>LUNETTERIE NEW LOOK</p> <p>2 POUR 1</p> <p>À compter de 99\$</p> <p>822-4747</p>	<p>RABAIS JUSQU'À</p> <p>50%</p> <p>sur marchandise sélectionnée</p> <p>MIA INC.</p>	<p>Obtenez des CASSETTES AUDIO À partir de 99¢</p> <p>DISQUES COMPACTS À partir de 1.99</p> <p>VIDÉOCASSETTES À partir de 4.99</p> <p>MUSIC WORLD</p>
<p>RABAIS DE</p> <p>15% À 50%</p> <p>sur marchandise d'été</p> <p>ULTRA</p>	<p>LOT DE PANTALONS À 49\$ pour 9.98</p> <p>LOT DE MAILLOTS DE BAIN, BERMUDAS ET JUPES à 9.98</p> <p>UNIFORME PROFESSIONNEL</p>	<p>Faites vite pour vous procurer l'ike T-SHIRT DE NUIT VICTOIRE DELAGE</p> <p>pour seulement 10\$</p> <p>Couleurs assorties, 100% coton</p> <p>VICTOIRE DELAGE</p>	<p>T-SHIRT GRATUIT à l'achat d'un jean Santana, Manager, Hollywood</p> <p>À partir de 39.99</p> <p>LE JEAN BLEU</p>	<p>TOUS LES BONBONS EN VRAC</p> <p>15%</p> <p>DE RABAIS</p> <p>LA BONBONNERIE</p>	<p>SURVÊTEMENTS POUR HOMME de marques variées</p> <p>2 pour 6\$</p> <p>LE MATCH</p>
<p>CAMISOLES Pour hommes et femmes 12 couleurs</p> <p>SEULEMENT 5\$</p> <p>CLUB ACAPULCO</p>	<p>GROSSE SALADE CÉSAR AU PRIX DE 3.50</p> <p>— SPECIAL PAUSE-CAFÉ — (Entre 14 h et 16 h seulement)</p> <p>BISCUIT GÉANT 1.25 (au choix) ET CAFÉ</p> <p>LE SALADIER</p>	<p>PAPETERIE, LIVRES ANGLAIS ET FRANÇAIS</p> <p>À PETITS PRIX</p> <p>VENEZ VOIR NOS SPÉCIAUX</p> <p>LIBRAIRIE SMITH</p>	<p>t-shirts</p> <p>4\$ - 3/10\$</p> <p>PANTORAMA</p>	<p>JUSQU'À</p> <p>70%</p> <p>DE RABAIS pendant le vente sur la promenade</p> <p>PENNINGTON</p> <p>La mode en grand</p>	<p>MAILLOT DE BAIN de 24\$ à 39\$</p> <p>SHORTS 19\$</p> <p>ROBES SOLEIL 19.99</p> <p>T-SHIRT 14\$</p> <p>CAMISOLES 2 pour 15\$</p> <p>LEGGINS 15\$</p> <p>SMART SET</p>
<p>POTS MASSON 1 litre 2/1\$</p> <p>«MÂCHONNAGE» POUR CHIEN 1\$</p> <p>JOUETS D'ÉTÉ 25¢ à 1\$</p> <p>CARREFOUR DU DOLLAR</p>	<p>LA MAISON FOURNIER VOUS INVITE À PROFITER DE NOTRE VENTE FIN DE SAISON</p> <p>RABAIS SUR LA BAGGAGERIE, BOURSES POUR DAMES, ATTACHES-CASES, PORTE-FEUILLES ET AUTRES</p> <p>DE 50% ET PLUS</p> <p>CUIR FOURNIER</p>	<p>VÊTEMENTS TROLL 1.49 au lieu de 8\$</p> <p>+ TROLL 6 mcx, 50% DE RABAIS</p> <p>CONFISERIE DE L'ESTRIE</p>	<p>DUO VACANCES AMERICAN TOURISTER</p> <p>HOUSSE À VÊTEMENTS + FOURRE-TOUT COORDONNÉ 89.95</p> <p>Économie additionnelle jusqu'à 20\$ SPECIAL VACANCES</p> <p>VALISES DIONITE, PARK AVENUE ENSEMBLE 5 MCX 159.95</p> <p>Économie additionnelle de 20%</p> <p>ACCESS</p>	<p>VENEZ ÉCONOMISER AU CARREFOUR</p>	<p>Carrefour</p> <p>DE L'EST</p>

INTE
ur la
VENADE
10 JUILLET

MAIL EATON-ZELLER'S

GROUPE
"PUNCH CRÉOLE"

ENTRE 10 h ET 16 h
SAMEDI, DIMANCHE 2-3 JUILLET
JEUDI, VENDREDI 7-8 JUILLET
SAMEDI, DIMANCHE 9-10 JUILLET

UIT

Présentez-vous au kiosque de La Fête du lac au mail central.
50 BILLETS REMIS CHAQUE JOUR
LES 2, 3, 7, 8, 9, 10 JUILLET

à gagner

300 BILLETS (estrade réservée)
pour assister à
L'INVITATION ART PYROTECHNIQUE PROVINCIALE
lors de la Fête du lac des nations qui aura lieu du 13 au 17 juillet.

COUPONS VALIDES DU 2 AU 10 JUILLET 1994

<p>4 ARTICLES POUR 2⁹⁹ ou 1 \$ ch Sélection en magasin ARDENE INC.</p>	<p>LECTEUR DE DISQUES COMPACTS avec télécommande 129⁹⁹ AVENTURE</p>	<p>RÉDUCTION DE 25% À 50% sur certains vêtements de saison AU COIN DES PETITS</p>	<p>JUSQU'À 30% ENS. D'ALLIANCES BAGUES À DIAMANTS POUR DAMES BAGUES À DIAMANTS POUR HOMMES BIJOUTERIE DOUCET</p>	<p>JUSQU'À 50% DE RABAIS sur une sélection de BOUCLES D'OREILLES ET D'ACCESSOIRES À CHEVEUX aux couleurs de la saison BIZOU</p>	<p>BOURSES DISCO 4⁹⁹ - 6⁹⁹ - 9⁹⁹ FOULARDS 1⁹⁹ - 4⁹⁹ PORTE-MONNAIE 4⁹⁹ - 6⁹⁹ - 9⁹⁹ BENTLEY</p>
<p>CHOIX DE CHAUSSETTES DE COTON 1⁹⁹ et 2⁹⁹ BO BAS ET CYNTHIA</p>	<p>SOIN DE PEAU Contenant blanc 50% SÉLECTION DE COSMÉTIQUES 1⁹⁹ FACES</p>	<p>SPAGHETTI CREVETTES Pain à l'ai gratiné 4⁷⁵ GUIDO PIZZA</p>	<p>LOT DE SOULIERS BALLERINES Valeur 69⁹⁵ SUPER SPÉCIAL 19⁹⁵ de toutes les couleurs GUY LE BOTTIER</p>	<p>MAILLOTS DE BAIN Pour hommes, femmes et enfants 20% À 50% DE RABAIS INTER SPORT</p>	
<p>SUPER SPÉCIAUX 28 \$ 2 paires pour 50^{\$} BOUTIQUE NATURALIZER</p>	<p>TRIO SOUPE, SANDWICH, CAFÉ 4⁴⁹ + taxes PIKNIK</p>	<p>9¢ LE POISSON ROUGE avec coupon Limite: 2 par client ROUFI</p>	<p>PROFITEZ DE NOS SUPER RABAIS</p>	<p>BOURSES RÉDUCTION 25% ET 50% CHAPEAUX 24⁹⁹ et plus 50% du prix déjà en vente CHAPEAUX 19⁹⁹ et moins 25% du prix déjà en vente CEINTURES 4⁹⁹ SCALI</p>	<p>AUCUNES TAXES SUR LA MARCHANDISE DÉJÀ SOLDÉE SKIRLEY K</p>
<p>SANDALES D'ÉTÉ POUR FEMMES À partir de 19⁹⁵ et jusqu'à 50% DE RABAIS sur marchandise sélectionnée BOUTIQUE NEWPORT</p>	<p>30% ADDITIONNEL à la caisse sur TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN. Même celle déjà réduite. AUCUNE EXCEPTION DALMYS</p>	<p>T-SHIRTS 9⁹⁹ 3/25 \$ D'GALA</p>	<p>25% À 50% DE RABAIS sur marchandise d'été ERNEST</p>	<p>50% DE RABAIS sur une vaste sélection de bijoux d'été 20% DE RABAIS sur bouquets de mariées déjà en magasin FRANCEL</p>	<p>SUPER T-SHIRT 100% coton, prélavé, fabriqué au Québec SEULEMENT 3/19⁹⁹ LE JEAN BLEU</p>
<p>CASQUETTES ET T-SHIRTS 2 POUR 1 Sur marchandise sélectionnée SPORT MANIAQUE</p>	<p>SÉLECTION DE SHORTS ET BERMUDAS pour hommes et femmes 9⁹⁹ ou 3/24 \$ PENTAGONE</p>	<p>CHAUSSURES BALLY De 150^{\$} à 200^{\$} 99⁹⁵ PABLO CARDI</p>	<p>LOT DE MAILLOTS DE BAIN 50% SOUTIENS-GORGE 50% ROBES DE NUIT ET PYJAMAS 19⁹⁹ et 29⁹⁵ LINGERIE 50% SILHOUETTE</p>	<p>POUR FEMMES COORDONNÉS EN SOIE BRUTE 11⁹⁹ ch. SHORTS BERMUDAS 100% coton 11⁹⁹ POUR HOMMES SHORTS BERMUDAS 100% coton 9⁹⁹ <i>Coboes</i></p>	<p>50% sur immense choix de LAMINAGES EN MAGASIN 20% SUR LES ENCADREMENTS EN MAGASIN 33% SUR SERVICE D'ENCADREMENT ET LAMINAGE IMPROTANTE RÉDUCTION SUR LES AFFICHES GRIF ET GRAF</p>
<p><i>refour</i> L'ESTRIE</p>	<p>ACHAT SPÉCIAL! «OKTETT» VERRES EN ACRYLIQUE PAR BODUM Choisissez un ensemble de 6 verres à vin, hi-ball, flûtes ou sorbets. Fabriqués en Portugal. ÉPARGNEZ 50% Valeur régulière 19⁹⁵ PRIX SPÉCIAL STOKRES 9⁹⁷ (Ens. de 6) STOKES</p>	<p>GRANDE SÉLECTION DE T-SHIRTS UNIS OU RAYÉS 5 \$ 10 \$ 14⁹⁹ et 3/24⁹⁹ En plus sélection de cravates et ceintures en spécial. RANDY RIVER</p>	<p>CARRÉ AUX DATTES ou GALETTES AUX FRAISES AVEC CAFÉ inclus 1⁵⁰ + taxes CAFÉ CHAUD</p>	<p>CHEMISES PART TWO 34⁹⁵ au lieu de 68^{\$} Sur articles sélectionnés BOUTIQUE POUR LUI</p>	<p>20% DE RABAIS sur collections «Les Yeux de la découverte», Gallimard et «Mes premières découvertes», Gallimard LIBRAIRIE GARNEAU</p>

Éditorial

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

1er juillet: la fierté disparue ou cachée

Plusieurs d'entre nous fêteront dans les rues aujourd'hui. Pour plusieurs il s'agit d'une option politique bien définie niant déjà notre appartenance à l'ensemble canadien. Ceux-là bénéficient d'un congé estival, cadeau de la situation politique encore existante. Dans leur cas, la fierté d'être citoyen canadien a disparu, si elle a jamais existé réellement.



Jacques PRONOVOST

Pour des millions d'autres Québécois, la fierté s'est endormie sous les coups de butoir de la dualité des options politiques. La ferveur séparatiste des dernières décennies a relégué dans l'ombre les festivités célébrées le 1er juillet il y a quelques années.

Que veut d'ailleurs dire aujourd'hui ce 1er juillet pour les jeunes Québécois dont les parents préfèrent encore le lien fédéral à la séparation? Les derniers sondages sur le sujet démontreraient que les Québécois préfèrent encore majoritairement le maintien du Québec au sein du Canada à l'option indépendantiste. Le dernier CROP/La Presse donnait 59% d'appui à cette thèse et 41% à l'indépendance du Québec.

Bien des interprétations sont possibles face à ces chiffres. Force est de constater cependant que la fibre rouge canadienne ne vibre pas très fort dans les veines bleues des Québécois. Fierté disparue, endormie ou cachée? Il y a un peu des trois.

Tout Québécois est fier de l'être et avec raison. Aussi est-il normal que

nous célébrions la Saint-Jean-Baptiste avec beaucoup de faste et de démonstration de notre fierté collective. La proximité de la Fête du Canada peut expliquer en partie la baisse d'ardeur dans les célébrations une semaine après. Mais cela n'explique pas tout. Il y a vingt-cinq ans, le 1er juillet signifiait encore quelque chose pour la majorité des Québécois. Ceux-ci n'avaient pas honte de célébrer, drapeaux à la feuille d'érable en main.

Ce n'est plus le cas, sauf pour quelques rares exceptions de francophones, pour les anglophones fidèles à leurs racines et certains immigrants reconnaissants.

L'histoire politique récente du Québec dans sa relation avec ses voisins canadiens a recouvert d'un voile la fierté dissimulée de ceux qui continuent à croire à la valeur de l'association avec les autres provinces canadiennes. Vous ne les verrez pas aujourd'hui la proclamer publiquement. Voilà qui est préoccupant. Car cela veut aussi dire que la liberté d'opinion ne se porte pas si bien au Québec qu'on puisse le penser quand une majorité n'ose plus affirmer ses positions que dans un isolement ou l'anonymat d'un sondage.

Il faut dire que les gouvernements doivent en partager la faute. Par leurs mésententes naturellement mais aussi par leur laxisme face à la célébration de cet événement. Le 4 juillet est sacré pour tous les Américains comme le 14 juillet l'est pour les Français. Or, au Canada, le 1er juillet n'est pas nécessairement férié pour tous, ce qui consacrerait le caractère unique de cette anniversaire annuel. Le Parti Québécois a

mieux saisi cette dynamique quand il a coulé dans le béton la fête du 24 juin, peu importe quelle journée de la semaine elle se produirait.

Les Québécois travaillant aujourd'hui comme à l'accoutumée se sentent-ils impliqués dans la Fête? Mais, à propos, quelle fête? Car c'est bien là le problème majeur du manque d'identification au reste du Canada. La plupart des Québécois fédéralistes, ou simplement indécis quant au choix politique à faire, célébreront la Fête du Canada devant leur téléviseur à regarder un spectacle se déroulant à Ottawa. Comme participation passive il n'y a pas mieux. Mais il y a pire: la majorité des autres ne s'apercevront probablement même pas que leur vendredi de congé était jour de fête. Tout au plus il s'agira d'un long week-end où les enfants apprécieront la présence des parents sans trop comprendre pourquoi ils ne sont pas au boulot. C'est sûrement qu'il fait trop chaud.

Une majorité de Québécois continuent donc de préférer le lien canadien. Mais ils ne le démontrent guère. Peut-être n'y tiennent-ils que pour la relative sécurité financière et la qualité de vie que cela nous procure. La fierté n'y est plus manifeste. Disparue avec le temps? Peut-être. Endormie par l'absence d'occasions de la célébrer? Sûrement. Cachée par peur de s'afficher? Ce serait désolant.

À ceux qui célèbrent aujourd'hui leur pays, bonne fête. Aux autres, bonne journée de congé.

À partir d'une simple conversation

Une conversation banale au cours d'un récent voyage à Québec devait récemment conduire à la publication dans La Tribune d'une primeur d'intérêt national.

Lundi matin, La Tribune révélait sur une colonne en page une que 37 soldats de l'armée canadienne étaient revenus de l'ex-Yougoslavie, porteurs de la bactérie de la tuberculose. Écrite à Sherbrooke, la nouvelle a fait le tour de la province.

Sans se douter de la dimension de cette information pour un journaliste, une connaissance me révélait tout le pot aux roses.

Le lecteur peut difficilement s'imaginer parfois que son quotidien régional puisse être à la source d'une nouvelle d'une telle importance. Dans ce cas-ci et sans fausse modestie, nous pouvons affirmer que La Tribune a devancé tous les autres médias d'information du Québec.

Sociétaire de La Presse Canadienne (PC), La Tribune a acheminé la nouvelle sur les soldats canadiens porteurs de la bactérie, dimanche soir dernier. Le texte a aussitôt été repris par les grands quotidiens du Québec dans leur édition du lundi.

De un, La Presse a publié la nouvelle avec la mention «Sherbrooke PC» en manchette de la page trois, qui n'est ni plus ni moins qu'une seconde première page. Le Nouvelliste de Trois-Rivières a reproduit le texte au bas de sa première page tandis que Le Soleil de Québec, sans doute gêné qu'un quotidien de Sherbrooke lève un gros gibier dans sa propre cour, l'a relégué en page six. Le Journal de Montréal a aussi utilisé la page six pour la publication de la nouvelle.

Dès les premières heures lundi matin, les médias électroniques reprenaient aussi la primeur de La Tribune, Radio-Canada et le réseau TVA en ont même fait la sous-manchette de leur bulletin de nouvelles télévisées de fin de soirée. Des équipes de tournage ont profité de la journée pour capter des images sur la base de Valcartier tout en re-

prenant essentiellement les éléments d'information révélés par La Tribune.

L'équipe de Radio-Canada a, à mes yeux, effectué le meilleur travail de suivi. En plus d'obtenir les commentaires du responsable médical de la base de Valcartier, le journaliste a réussi à obtenir une entrevue avec un militaire qui a contracté la bactérie en ex-Yougoslavie. Le soldat avouait candidement que cela ne l'inquiétait pas outre mesure. Ce n'était pas le cas de ma propre source qui voyait sa vie bouleversée par cette bactérie. Il se demandait comment il allait réussir à composer avec cet élément pour le moins perturbant.

Les porteurs de la bactérie doivent se soumettre à une médication qui, entre autres inconvénients, leur interdit toute consommation d'alcool pendant toute la durée du traitement, qui peut durer de six à neuf mois. L'inconvénient est majeur, surtout que les adeptes de l'abstinence ne se retrouvent pas forcément dans l'armée canadienne, sans vouloir faire de démagogie.

Malgré cette thérapie, la garantie de complète rémission n'atteint pas 100 pour cent. Quand on sait que la tuberculose a fait des centaines de victimes au Québec à une certaine époque, on comprend que mon informateur ne voyait donc pas nécessairement la vie en rose.

Si La Tribune n'a pas présenté d'entrevue avec cet informateur, c'est que je voulais avant tout m'assurer de le protéger, en lui évitant de se faire identifier comme «mouchard». Interrogés, les dirigeants de la Défense nationale ont répondu à mes questions, non sans une petite hésitation de départ. J'ai nettement senti que l'on devait se dire à l'autre bout: «Ah non! les journalistes sont au courant.»

Sans la contribution de cette source, les Canadiens n'auraient pas appris de sitôt que des militaires étaient atteints par la bactérie de la tuberculose. Autrement dit, la Défense nationale n'aurait pas crié la nouvelle sur les toits.

En passant, ma source ignore toujours qu'elle est à l'origine du «scoop».

DOCUMENT

Les lacunes de la SQAE

Montréal (PC)

La Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE) n'a ni l'indépendance, ni l'impartialité pour vraiment contrôler les coûts croissants du Programme d'assainissement des eaux du Québec (PAEQ) parce qu'elle est payée, comme ses consultants privés, en fonction du coût des projets dont elle a la charge.

C'est ce que constate la société Pricewaterhouse dans une étude commandée en 1993 par le ministère québécois de l'Environnement et de la Faune (MEF). Ce rapport fait partie d'un impressionnant bilan des 15 ans d'assainissement dans la province.

Ce bilan, dont le quotidien montréalais Le Devoir a obtenu copie, jeudi, avait été commandé à l'Environnement par le Conseil des ministres, qui voulait avoir l'heure juste sur les augmentations des coûts et l'efficacité environnementale du plus important programme d'immobilisations de la province et entrevoir comment le terminer au meilleur coût possible.

Au début de la semaine, les ingénieurs gouvernementaux mettaient en cause la capacité de la SQAE de véritablement contrôler les coûts des 351 projets d'épuration qu'il

reste à réaliser, la plupart dans de petites municipalités.

Le rapport Pricewaterhouse constate que la SQAE a un «double mandat», soit de représenter les villes et le gouvernement dans les dossiers d'épuration. Elle doit, précise-t-il, couper dans les projets pour minimiser les investissements provinciaux mais elle doit intéresser les villes à s'inscrire à ce programme; la SQAE «ne peut prétendre à l'indépendance et à l'impartialité dans l'acquiescement de ses responsabilités», indique le rapport.

On y lit aussi que «le mode de rémunération des consultants et de la SQAE étant proportionnel aux coûts des ouvrages, cet arrangement ne conduit pas nécessairement les acteurs à être diligents quant au contrôle des coûts», un autre argument mis de l'avant par les ingénieurs gouvernementaux.

Le rapport Pricewaterhouse a vraisemblablement inspiré une partie importante de la réforme Ryan. Le gouvernement a ajusté par la suite son aide à la capacité de payer des municipalités.

Le rapport Pricewaterhouse note que le caractère volontaire du PAEQ a incité les villes à se laisser séduire par des subventions élevées, ce qui a aussi contribué à l'escalade des coûts.



LETTRE OUVERTE

Les désignations honorifiques devraient respecter les règles

M. Paul Gervais, Maire de la Ville de Sherbrooke

Pour votre information, depuis septembre 1985, la Ville de Sherbrooke s'est dotée d'un «nouveau» Comité de toponymie avec des règles de fonctionnement. Nous savons tous que ce Comité n'est que consultatif et que c'est le Conseil municipal qui décide en matière de toponymie. Cependant, le Conseil approuve tous les comptes rendus du Comité incluant les règles qu'il se donne. Or, pour le choix des noms des entités géographiques de la Ville de Sherbrooke, le Comité s'est toujours basé sur les critères de choix utilisés par la Commission de toponymie du Québec, laquelle a publié, en 1987, un guide odonymique du Québec à l'usage des municipalités.

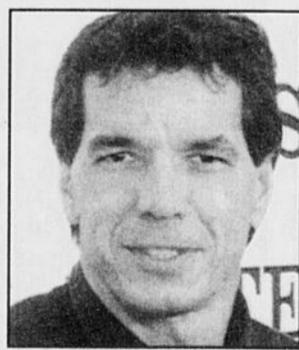
Dans ce guide, le critère 3.1.7. est à l'effet de ne pas donner le nom de personnes vivantes à des entités géographiques. C'est d'ailleurs une règle qui n'est pas uniquement québécoise, mais qui provient des Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. Certains attendent d'un à 15 ans après le décès d'une personne avant d'attribuer son nom à une entité. Le rationnel sous une telle règle est de s'assurer que la vie des personnes visées n'est pas entachée, qu'elle ne sera pas et qu'elles méritent bien l'honneur qu'on leur fait.

Pourquoi, vous direz-vous, ce rappel de la procédure en usage à la Ville de Sherbrooke? C'est qu'elle a tout simplement été transgressée à au moins deux reprises dans les derniers jours, dont une fois par vous-même.

En effet, sans que le Comité de toponymie n'en soit avisé et n'en ait débattu, on pouvait lire dans La Tribune du 10 juin



Mgr Jean-Marie Fortier



André Viger



Sylvie Daigle

dernier qu'un nouveau bâtiment de services avait été inauguré la veille, dans le parc André-Viger par le conseiller Jacques Jubinville, «à l'image d'André Viger». Or la désignation des bâtiments publics devrait d'abord passer par le Comité de toponymie avant que le Conseil municipal n'en décide et encore plus avant que la population n'en soit saisie. Dans le cas de ce parc, la Ville était d'ailleurs déjà fautive puisque la désignation du parc, en 1987, n'est jamais passée par le Comité de toponymie. Nous sommes d'ailleurs en train de travailler sur le dossier des parcs et espaces verts dans le but d'en vérifier la toponymie.

Trois jours plus tard, dans le même journal, on pouvait lire que vous vous proposiez de saisir votre Conseil municipal d'une désignation de parc ou de boulevard en l'honneur de Mgr Jean-Marie Fortier. Encore une fois, la population était saisie, avant le Comité de toponymie, d'une promesse que vous avez faite tant à la personne honorée qu'à la population en contrevenant directement aux règles que votre Comité de toponymie s'est données.

De plus, tout cela se passe après avoir déjà vu, dans le même journal, que la Ville

cherchait à honorer de la même façon Sylvie Daigle.

Vous allez nous dire que les personnes vivantes que l'on vise le méritent. Tout à fait d'accord et nous admirons les personnes en cause actuellement, lesquelles n'avaient d'ailleurs rien demandé pour elles-mêmes. Cependant, à quoi servons-nous, citoyens bénévoles du Comité de toponymie de la Ville de Sherbrooke? On pourrait croire que lorsque vous avez besoin de nous, vous nous faites travailler et, quand vous savez qu'une proposition ne passera pas, vous passez outre à notre avis!

M. le maire, nous vous suggérons vivement, à l'avenir, de suivre la procédure normale de désignation des noms de lieu de la Ville de Sherbrooke: voies de circulation, échangeurs, places, parcs, ponts, bâtiments, etc. Même dans les deux cas portés récemment sur la place publique, il faudrait que le Comité de toponymie en soit saisi comme le veut la procédure.

Jean-Marie DUBOIS
Gérard CÔTÉ
Henry LEONARD
Membres du Comité de toponymie
de la Ville de Sherbrooke

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

RÉDACTION

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

PUBLICITÉ

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

PUBLICITÉ

Gilles Boisjoly
Directeur

PRODUCTION

François Fouquet
Directeur adjoint

PRODUCTION

Daniel Gauthier
Directeur

COMPTABILITÉ

André Roberge
Contrôleur et
adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

TIRAGE

Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE

Pierre Dubois
Directeur

TIRAGE

André Casteau
Adjoint au directeur

50 % des foyers privés de Sherbrooke sont clandestins

□ N'importe qui peut convertir son bungalow en foyer puisqu'aucun permis municipal n'est nécessaire

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

La violence envers les personnes âgées n'est pas que le lot des grandes villes. Subtile, rarement dénoncée, elle existe à Sherbrooke et en région. Chaque année, le CLSC SOC doit intervenir dans une dizaine de cas qui ne sont pourtant que la pointe de l'iceberg.

Aujourd'hui, n'importe qui peut convertir son bungalow en foyer pour personnes âgées sans seulement avoir à demander un permis municipal. A Sherbrooke seulement, la moitié des foyers privés sont clandestins!

«Actuellement, de déplorer dans une entrevue au quotidien La Presse, Robert Chagnon, porte-parole du Regroupement des résidences privées du Québec, les propriétaires ne sont soumis à aucun règlement. Ils peuvent exploiter leurs pensionnaires, même les battre. Si aucune plainte n'est portée, personne ne le saura.»

Mal connu

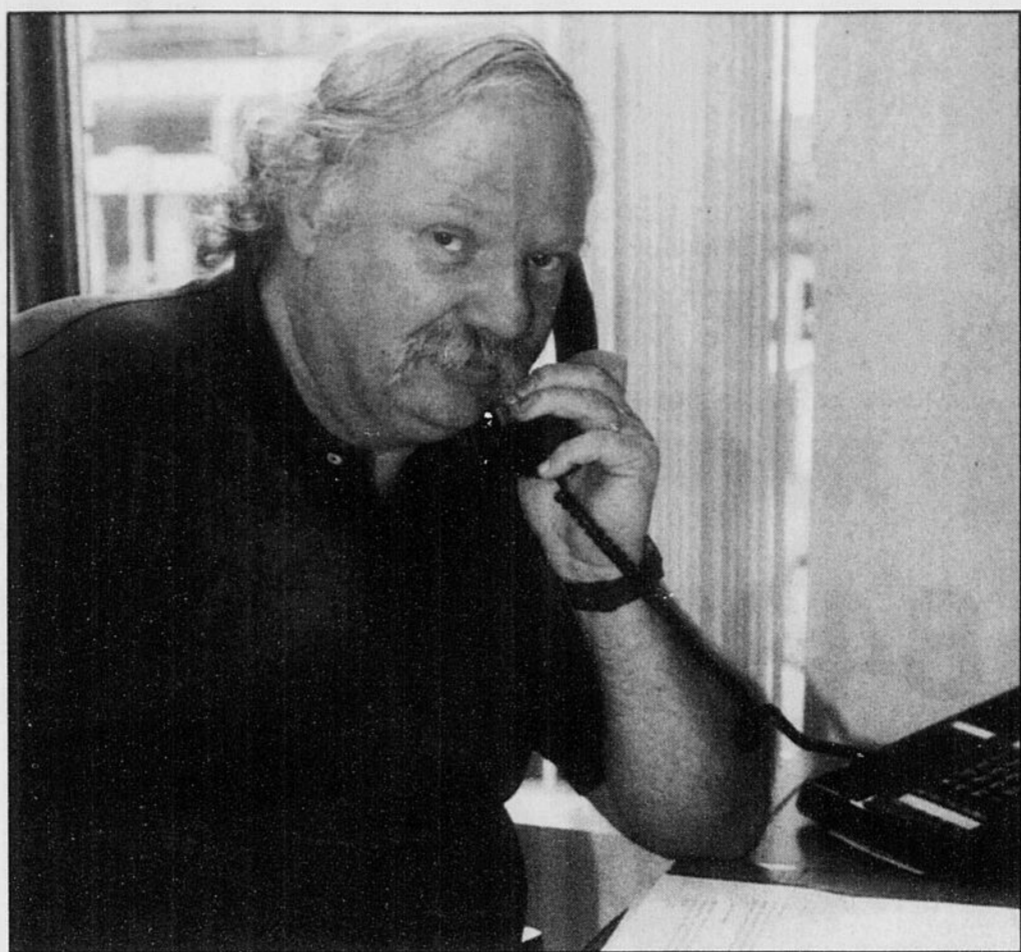
Responsable de la Table de concertation régionale de l'Estrie contre la violence en-

vers les personnes âgées, Mario Tardif reconnaît que les intervenants sociaux connaissent très mal le réseau d'hébergement privé. Si dans l'ensemble il estime que la situation n'est quand même pas si dramatique en raison de la forte concurrence que se livre les nombreux foyers privés de Sherbrooke, il doit admettre qu'il n'a connaissance que des cas extrêmes.

Marché lucratif

Devant un marché très lucratif, le secteur privé s'est largement intéressé à l'hébergement des personnes âgées au cours des dernières années, au point où le nombre de places offert par l'Etat est moindre que le secteur privé. En fait, selon une compilation complétée le 9 juin dernier, l'Estrie compte 143 foyers privés qui tiennent 3853 places d'hébergement comparativement à 2640 dans le réseau public.

«La majorité des foyers privés sont bien tenus, d'affirmer Mario Tardif. Il y en a d'excellents et certains, très mauvais. Par contre, on retrouve des abus et de la négligence pas seulement dans le privé. Dans le réseau public, je pourrais vous en conter des vertes et des pas mûres aussi, comme le



Mario Tardif doit composer chaque année avec une dizaine de cas de violence envers les personnes âgées, ce qui n'est que la pointe de l'iceberg à son avis.

fait de donner des tranquillisants le soir pour ne pas avoir de troubles la nuit, les bains en série.»

Débordement

Si aucune loi ou règlement ne balise le marché des foyers de moins de neuf personnes, le ministère de la Santé a clairement établi que les cas lourds, soit les personnes âgées en perte d'autonomie, ne devraient pas se retrouver dans les foyers privés. «Le réseau public est plein, alors ça déborde forcément dans le privé», de constater Mario Tardif.

De plus, nul ne peut laisser croire qu'il est autorisé à exercer des activités propres à un centre d'hébergement reconnu par le ministère. Pour attirer la clientèle, certains propriétaires n'hésitent pas à inclure dans leur publicité qu'ils retiennent les services de personnel médical.

À Sherbrooke, tout endroit public, y compris les foyers privés, doit se conformer aux normes municipales sur les édifices publics, qui prévoient entre autres des sorties d'urgence. Or selon Mario Tardif, la moitié des foyers privés de Sherbrooke ne sont pas recensés par l'administration. Ils

sont donc considérés clandestins et n'ont pas à se conformer aux normes municipales.

Pionnier

La Ville de Châteauguay a fait figure de pionnière au Québec en devenant la première ville à adopter un règlement afin d'assurer la sécurité des résidents dans les foyers privés. En vertu de ce règlement, tout propriétaire de foyer doit désormais obtenir un permis, en plus de présenter une copie du bail qu'il doit faire signer à ses pensionnaires.

Deuxième région au Québec où l'on compte le plus grand nombre de personnes de plus de 65 ans, l'Estrie présente aussi des initiatives dignes de mention. Elle est ainsi devenue l'une des premières à se doter d'une politique d'intervention afin de détecter et de remédier aux cas de violence, d'abus et de négligence envers les personnes âgées. Une ombre au tableau malheureusement, aucune municipalité, même pas Sherbrooke, n'a jugé bon de participer à son élaboration.

La place des imprimés érotiques sur les étalages

Plusieurs commerçants trouvent le règlement trop sévère

Steve BERGERON Sherbrooke

Un nombre de commerçants trouvent que le règlement municipal qui régit l'étalage des imprimés érotiques est trop sévère, et même injustifiée en regard de toute la propension que prennent la pornographie et la violence dans d'autres médias.

«Pour camoufler les magazines érotiques, comme le demande la loi, on se sert d'autres revues qui ne sont guère préférables, comme les dossiers meurtriers», laisse entendre une commerçante du centre-ville. Un autre détaillant trouve que la violence et la pornographie sont encore plus accessibles à la télévision.

«Les gens qui ne veulent pas voir n'ont pas d'affaire à aller dans le coin où sont ces revues», lance une autre propriétaire de la rue King Ouest.

Il semble qu'on trouve difficile d'appliquer le règlement au pied de la lettre. «C'est difficile de dire si un jeune est âgé de 16 ou 20 ans et on ne peut pas demander tout le temps les cartes. Ce qu'il faudrait, c'est un local à part, comme dans les clubs vidéo», suggère-t-on.

D'autres trouvent cependant que le règlement est pleinement justifié, alors que certains ne se sentent tout simplement pas concernés par le sujet.

Les commerçants disent se conformer

La mini-enquête de La Tribune publiée hier, révélant que quelques magasins prenaient le règlement un peu trop à la légère, a suscité des réactions disparates. Certains vont même jusqu'à insinuer qu'il s'agit d'une mise en scène forgée par un compétiteur... ou par les journalistes.

Dans un commerce de la rue King, on prétend que certains livres non camouflés, où on voit notamment des femmes nues sur la couverture, ne sont pas à caractère érotique. On rajoute que les enfants sont tenus loin de cet étalage, et que les policiers n'ont trouvé rien à redire lors de leur visite.

Dans une tabagie, on préfère voir le caractère comique et non érotique de certains gadgets. Et là encore, il semble que les policiers municipaux n'aient pas trouvé matière à infraction.

La Sûreté municipale explique qu'elle fait une tournée des commerces chaque année, mais il arrive que certaines illégalités échappent à son attention. Pour ce genre d'infraction, l'amende est fixée à 50 \$.

Par ailleurs, La Tribune mentionnait hier le cas d'un magasin des Galeries Quatre Saisons qui a été la cible de plaintes, car on y vendait des jeux de cartes érotiques à côté des caisses. Comme aucun règlement ne régit l'étalage des objets

érotiques à l'intérieur des commerces, le magasin en question ne semblait pas en faute.

Toutefois, il s'avère qu'un jeu de cartes est considéré comme un imprimé, et non un objet. Il doit donc être dissimulé et placé à 1,5 m du sol. De toute façon, le détaillant a retiré son produit.

FERME GASS

Plus de 15 ans d'expérience
562-4476

Cueillez vos fraises vous mêmes ou commandez-les.

Nous employons un minimum de pesticides

OUVERT DE 7 h À 19 h

À 5 minutes de Lennoxville

FRAISES

FÊTE DES MALADES

LE DIMANCHE 3 JUILLET

pour les personnes malades ou handicapées

13 h: Accueil, inscription, animation
14 h: Préparation des malades à l'Onction
14 h 15: Messe, homélie, onction des malades
Bénédictio avec le Saint-Sacrement
16 h: Goûter offert aux malades
Départ

Service infirmier sur place

Liturgie des défunts le 6 juillet à 19 h

569-2535

Une visite chez un producteur de fraises vous assure du plein d'air pur...

VENEZ CUEILLIR LES FRUITS DE NOTRE TRAVAIL...

Quelques producteurs offrent des contenants pour la cueillette, mais il est toujours préférable d'apporter les vôtres!

La condition des champs dépend de Mère Nature, appelez votre producteur avant de vous rendre...

AU PRÉ BLEU Johanne Bolduc et Mario Chabot 609, chemin Paul Ascot Corner TÉL.: (819) 832-3959	FERME ST-ÉLIE ENR. Yvon Lessard 2083, chemin Dion St-Élie d'Orford TÉL.: (819) 829-3917	LE JARDIN FRUITIER Serge Paré Chemin Ste-Catherine Rock Forest TÉL.: (819) 864-6297 (819) 864-7147
FRAISIÈRE RAYNALD BRETON 57, route 112 St-Gérard (entre Weedon et St-Gérard) TÉL.: (819) 877-2785	FRAISIÈRE ST-FRANÇOIS Thérèse Nicol-Frappier 328, rue de l'Église St-François-Xavier de Brompton TÉL.: (819) 845-3839	FRAISIÈRE ARMAND CÔTÉ 6225, route 147 Compton (4 milles avant Compton) TÉL.: (819) 835-9136
MAURICE JOUIS 6285, route 147 Compton TÉL.: (819) 835-5333	LA FRAMBOISERIE ENR. Colette et Donald Lachance 665, chemin Sand Hill Ascot Corner TÉL.: (819) 562-0290	FERME WERA ENR. 3900, route 143 Lennoxville TÉL.: (819) 562-5938 ou 564-8641

CONCOURS « cueillez et gagnez »

1er PRIX: 300\$ 2e PRIX: 200\$
3e PRIX: 100\$

TIRAGE LE 19 AOÛT 1994 À LA TRIBUNE

Tous les règlements sont disponibles chez votre producteur de petits fruits de l'Estrie.

CONCOURS «cueillez et gagnez»

Déposez ce coupon chez votre producteur de petits fruits de l'Estrie

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

(Aucun fac-similé accepté)

L'INFORMATIQUE

AVEC JEAN-PAUL RICARD

TOUS LES MERCREDIS

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE

BESOIN D'ÊTRE ÉCOUTÉ? QUELQU'UN EST LÀ POUR TOI!

"Parler de ses ennuis n'est pas un signe de faiblesse, c'est se donner une chance, une chance de mieux vivre."

UNE LUEUR D'ESPOIR

SHERBROOKE ET RÉGION 564-2323
7 JOURS 24 HEURES

POUR VOS VACANCES D'ÉTÉ

Nikon

NIKON F50

- Autofocus
- Prise de vue automatique
- Flash «Pop-up»
- Zoom Nikon 35-80 mm
- Courroie et piles



849⁹⁹

MINOLTA

MINOLTA 3xi

- Autofocus
- Manuel, automatique
- Avancement du film automatique
- Lentilles interchangeables
- Zoom 35-80 mm
- Sac pour accessoires + pile au lithium



569⁹⁹

Si vous trouvez votre appareil annoncé à un prix moindre dans les 30 jours suivant votre achat, nous vous remboursons la différence



TÉLÉPHOTO

Canon E520

- Caméra-vidéo 8 mm
- Zoom puissance 10x
- Lumière «Pop-up»
- Complètement automatique
- Repérage sports
- Grande vitesse d'obturation



À l'achat de cet appareil, obtenez un chèque-cadeau de **50\$** applicable sur n'importe quel service ou produit en magasin

VIDÉO

LOCATION — Caméra-vidéo 8 mm facile à utiliser et disponible à la journée ou à la semaine

TRANSFERT — Nous transférons vos films 8 mm et Super 8 sur cassette VHS

ACCESSOIRES — Piles, trépieds, lampes, objectifs, filtres et étuis de transport

999⁹⁹

VALISE RIGIDE INCLUSE



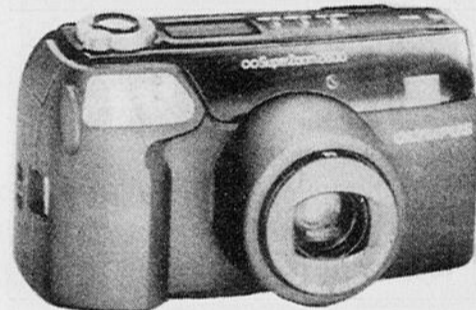
OLYMPUS AF-1 TWIN

- Autofocus
- À l'épreuve de l'eau
- 35-70 mm
- Flash automatique
- Piles et étui inclus

299⁹⁹

*Piles et boîte incluses

OLYMPUS Super Zoom 2800

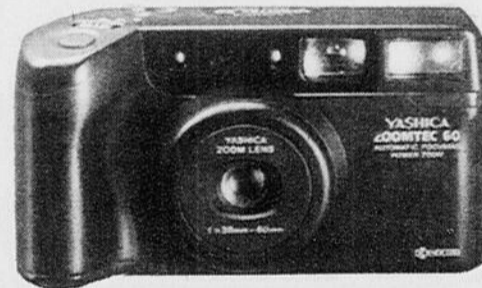


- Zoom 28-80 mm
- À l'épreuve de l'eau
- Flash 4 fonctions
- Lecture «spot»

399⁹⁹

YASHICA Zoomtec 60

- Zoom 38-60 mm
- Autofocus + macro
- Avancement automatique
- Garantie 3 ans



199⁹⁹

SERVICE DE RÉPARATION

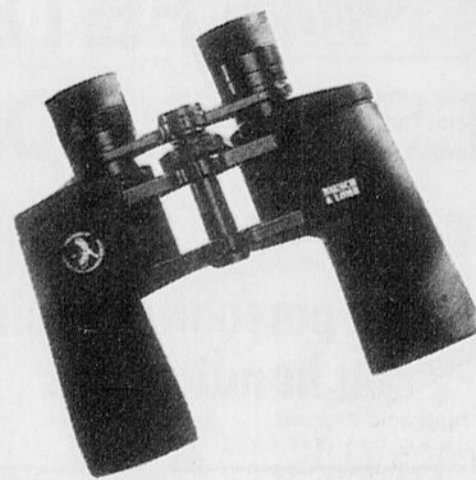
Nous retournons toutes les réparations majeures au manufacturier, assurant que seuls des techniciens qualifiés et suivant les recommandations du manufacturier travailleront sur vos appareils.

Nikon EF 100

- Objectif 35 mm
- Focus fixe
- Avancement automatique
- Pile et étui inclus



99⁹⁹



JUMELLES Bushnell Bausch et Lomb

30%

SERVICE DE LAMINAGE

Fait en 1/2 po, 3/8 po d'épaisseur ou autres formats
Papier mat aussi disponible



Finition de films et agrandissement sur place, service rapide

TÉLÉPHOTO

218, rue Alexandre, Sherbrooke (Québec)

564-0033